



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

AVENANT

N°13

Lot n° : 10	Intitulé : ELECTRICITE
-------------	------------------------

TITULAIRE du MARCHE

SPIE INDUSTRIE&TERTIAIRE

4 avenue Jean Jaurès

69551 FEYZIN

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 13 mars 2020

AVRIL 2026

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY
197, Grande Rue
74 930 – REIGNIER-ESERY
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com
Personne habilitée à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

SPIE INDUSTRIE&TERTIAIRE
4 avenue Jean Jaurès
69551 FEYZIN

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 10	Intitulé : ELECTRICITE
-------------	------------------------

Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT :	563 000 €HT
TVA (20%) :	112 600 €
Montant TTC :	675 600 € TTC

Montant du marché :	563 000 €HT	Initial
	563 000 €HT	Après avenant n°1
	570 329,48 € HT	Après avenant n°2
	693 111,67 €HT	Après avenant n°3
	727 593,70 € HT	Après avenant n°4
	895 100,99 € HT	Après avenant n°5
	897 659,63 € HT	Après avenant n°6
	997 659,53 € HT	Après avenant n°7
	1 004 290,01 € HT	Après avenant n°8
	1 031 034,07 € HT	Après avenant n°9
	1 050 371,44 € HT	Après avenant n°10
	1 052 472,70 € HT	Après avenant n°11
	1 014 562,82 € HT	Après avenant n°12

Article 5 – Objet de l'avenant n°13

L'avenant n°13 a pour objet la prise en compte de prestations supplémentaires pour améliorer le confort et l'usage des locaux :

- Mise en place d'un système de sonorisation pour la terrasse du dojo et le patio ;
- Adaptation des besoins en prises de courant et prises informatiques dans l'espace Club House ;
- Intégration de prises informatiques supplémentaires afin d'améliorer la couverture Wi-Fi et d'alimenter un système Starlink ;
- Ajout de coffrets de prises sur la terrasse du dojo ;
- Ajout de coffrets d'encastrement pour les TRE sensibles (gymnase et tennis) ;
- Adaptation des besoins en prises de courant et prises informatiques dans l'accueil, les vestiaires et le local gardien.

Le montant proposé par le titulaire est une plus-value de 42 575,15€ HT.

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°13

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	42 575, 15	8 515,03	51 090,18
Moins-values			

Montant de l'avenant n°13	42 575, 15	8 515,03	51 090,18
Evolution du montant du marché	+7,56%		
Variation cumulée du marché	+ 87,77 %		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°13

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché suite avenant n°12	1 014 562,82	202 912,56	1 217 475,38
Montant de l'avenant n°13	42 575, 15	8 515,03	51 090,18
Nouveau montant du marché	1 057 137, 97	211 427, 59	1 268 565,56

Article 8 – Base légale de l'avenant n°13

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions du code de la commande publique notamment des articles L.2194-1, R. 2194-2 et R2194-3

Article 9 – Modification du délai d'exécution

Le calendrier d'exécution notifié par ordre de service n°36 tient compte de l'ensemble des modifications antérieures au marché (avenants 1 à 6).

Le présent avenant a une incidence de 21 jours sur le délai d'exécution du lot 10.

Article 10 – Annexes à l'avenant n°13

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM10-13 de la maîtrise d'œuvre et les pièces annexées à la FTM ci-jointe

Article 11 – Signature du titulaire du marché

A, le

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du

Notifié à l'entreprise titulaire le